

Examen au cas par cas pour les PLU : **Liste indicative d'informations devant être fournies par la collectivité**

Dans le cadre de la procédure d'examen au cas par cas, le présent formulaire sert à guider la collectivité compétente dans la constitution de son dossier.

Ce guide est destiné aux élaborations ou révisions de PLU. Dans le cadre de l'élaboration d'une carte communale ou d'une déclaration de projet, les formulaires indicatifs et informations nécessaires sont disponibles sur le site internet de la DREAL, rubrique « Évaluation environnementale » :

www.champagne-ardenne.developpement-durable.gouv.fr/1-evaluation-environnementale-des-a3477.html

Pour toute question, vous pouvez contacter la DDT de votre département à l'adresse suivante :

ddt-aae@mame.gouv.fr

Pièces à fournir dans le cadre du cas par cas

Selon les termes de l'article R121-14-1, la personne publique devra transmettre à l'autorité environnementale :

- une description des caractéristiques principales du document ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone ou des zones susceptible(s) d'être touchée(s) par la mise en œuvre du document ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du document.

Ces éléments doivent permettre à l'autorité environnementale d'apprécier les impacts prévisibles du plan sur l'environnement, et ainsi de se prononcer sur la nécessité ou non de procéder à une évaluation environnementale. Il est donc nécessaire de ne saisir l'autorité environnementale que sur la base d'un PLU suffisamment avancé (diagnostic consolidé et orientations du PADD validées).

Ces éléments engagent la responsabilité de la collectivité. En cas d'évolution significative des informations déclarées à l'autorité environnementale, une nouvelle demande d'examen au cas par cas devra être déposée.

Les informations fournies à l'autorité environnementale seront fonction de l'avancement des réflexions, études et analyses menées par la personne publique compétente dans le cadre de la construction de son document d'urbanisme. Il n'est donc normalement pas nécessaire de réaliser des études complémentaires pour remplir le présent formulaire indicatif. Un travail de synthèse et de cartographie des éléments existants pourrait cependant être nécessaire. Ces synthèses pourront utilement être réutilisées dans le cadre du document d'urbanisme qui sera approuvé.

Afin d'examiner la pertinence de réaliser ou non une évaluation environnementale, la personne publique pourra fournir à l'autorité environnementale un dossier comportant les pièces suivantes :

Pièce n°		X
1	Formulaire indicatif	
2	Projet de PADD du territoire concerné débattu	
3	Conclusions du diagnostic sur les enjeux environnementaux du territoire	
4	Tableau descriptif des projets	
5	Plan de situation avec les communes limitrophes et les sites natura 2000	
5	Carte de superposition enjeux environnementaux/ projets	

Il est recommandé à la collectivité d'apporter un soin particulier à la complétude des informations données dans ce cadre. En l'absence de données permettant à l'autorité environnementale de déclarer l'absence probable d'incidences sur l'environnement, une évaluation environnementale sera demandée.

<p>Quels sont les objectifs de cette procédure ? <i>Joindre la délibération engageant la procédure d'élaboration ou de révision.</i></p>
<p>Quelles sont les grandes orientations du projet d'aménagement ? <i>Joindre le projet de PADD qui a été débattu et le zonage en cours d'élaboration.</i></p>
<p>Quelles sont les évolutions par rapport au document précédent ?</p>

<p>Renseignements sur les enjeux environnementaux des zones susceptibles d'être touchées par le document et sur les caractéristiques de l'impact potentiel du projet <i>Une cartographie superposant le territoire ou les zones de projet avec les zones à enjeu environnemental doit être jointe au dossier transmis à l'autorité environnementale.</i></p>	
<p>Limitation de la consommation d'espace et lutte contre l'étalement urbain</p>	
<p>Quels sont les objectifs en matière de maîtrise de la consommation d'espace ?</p>	
<p>Quelle a été la consommation d'espace de ces 10 dernières années ?</p>	
<p>Sur quelles perspectives de développement (démographique, économique, touristique, d'équipements publics) du territoire s'appuient ces objectifs en matière de maîtrise de la consommation d'espace ?</p>	
<p>Le projet a-t-il pour conséquence d'ouvrir à l'urbanisation certaines parties du territoire ? Si oui :</p>	
<p>Quelle est approximativement la superficie consommée ?</p>	
<p>Quels types de milieux sont consommés ? (forêt, prairie, friche, terre arable,)</p>	

Quelles sont possibilités d'optimisation du potentiel constructible à l'intérieur du tissu urbain existant (densification, dents creuses, friches, logements vacants...) ont été préalablement examinées ?	
Expliquer dans les grandes lignes, en fonction des zones concernées les impacts : - sur les espaces agricoles, naturels ou forestiers, - en termes de mobilité, d'émission de gaz à effet de serre, - sur la santé humaine...	

Milieux naturels et biodiversité			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	<i>Si oui, lequel(les) ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Zone Natura 2000 ?			
Zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO) ?			
Parc national, parc naturel régional ou réserve naturelle ?			
Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) ?			
Arrêté préfectoral de biotope ?			
Continuité écologique connue ou repérée sur la commune?			
Zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation, repérée par un document de rang supérieur ou un autre document ? Ou identifiée au titre de la convention RAMSAR ?			

Paysages, patrimoine naturel et bâti			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	<i>Si oui, lequel(les) ? Décrivez leurs facteurs de vulnérabilité. Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Éléments majeurs du patrimoine bâti (monuments historiques, élément inscrit au patrimoine de l'UNESCO, sites archéologiques) ?			
Site classé ou projet de site classé ?			
Site inscrit ou projet de site inscrit ?			

ZPPAUP ou AVAP ?			
Plan de sauvegarde et de mise en valeur ?			
Directive de protection et de mise en valeur des paysages ?			
Perspectives paysagères identifiées par un document de rang supérieur ?			

Ressource en eau			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un(e) ou plusieurs :	Oui	Non	<i>Si oui, lequel(les) ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones ou à proximité immédiate de ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Périmètre de protection (immédiat, rapproché, éloigné) d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?			
Captages prioritaires « Grenelle 2 »?			
Captages repérés par un SDAGE ?			
Les ressources en eau sont-elles suffisantes pour assurer les besoins pour l'alimentation en eau potable ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non			
Existe-il un schéma d'assainissement communale ?			<i>Si oui, depuis quand est-il en vigueur ?</i>
Le système d'assainissement est-il collectif ?			<i>Si oui, le système de traitement est-il communal ou intercommunal ?</i>
Le système d'assainissement a-t-il une capacité suffisante pour les besoins présents et futurs du territoire ou des autres territoires qui y sont raccordés ?			

Sols et sous-sol, déchets			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un (e) :	Oui	Non	<i>Si oui, lesquelles ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus par la procédure d'urbanisme en cours ?</i>
Site et sol pollué ou susceptible de l'être ?			
Ancien site industriel ?			
Carrières et/ou projets de création ou d'extension de carrières ?			
Projet d'établissement de traitement des déchets sur le territoire ?			

Risques et nuisances			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un (e) :	Oui	Non	Si oui, lesquelles ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones o par la procédure d'urbanisme en cours ?
Zone exposée aux risques naturels (inondation, ruissellement, effondrement, glissement de terrain...) ?			
Zone exposée aux risques technologiques ou industriels ?			
Plan de prévention des risques approuvés ou en cours d'élaboration ?			
Zone d'écoulement ou d'infiltration d'eau pluviale ?			
Nuisances connues (sonores, lumineuses, vibratoires ou olfactives) ?			
Plan d'exposition au bruit ?			

Air, énergie, climat			
Le document est-il concerné, sur tout ou partie de son territoire ou à proximité immédiate, par un :	Oui	Non	Si oui, lesquelles ? Quelles sont les orientations et/ou projets prévus dans ces zones par la procédure d'urbanisme en cours ?
Plan de protection de l'atmosphère ?			
Projet d'énergie renouvelable (éolien, méthanisation, ...) ?			

Auto-évaluation
<p>Quels sont, selon vous, les conséquences majeures du plan sur l'environnement ? Estimez-vous que ce document devrait faire l'objet d'une évaluation environnementale ? Pourquoi ? <i>Il est possible de joindre tout autre document paraissant utile à l'instruction de la demande.</i></p>